Délégation de services

7347273901 - DS

Commune de Bonnières-sur-Seine

Fourniture, installation, maintenance, entretien et exploitation publicitaire de mobilier urbain

AVIS RECTIFICATIF

Autorité délégante : commune de Bonnières-sur-Seine. À l'attention de M. Jean Marc POMMIER, 7, rue Georges-Herrewyn, 78270 Bonnières-sur-Seine. Tél. : 01 30 98 98 50. Courriel : v.jenne@bonnieres-sur-seine.com
Nature de l'autorité délégante : commune.
Objet de la délégation : fourniture, installation, maintenance, entretien et exploitation publicitaire de mobilier urbain sur la commune de Bonnières-sur-Seine.
Classification C.P.V :
Objet Principal : 34928400-2.
Informations rectificatives :
Dans la rubrique «Date limite de réception des offres» :
Au lieu de : «17 novembre 2023, à 12 h 00», lire : «30 novembre 2023, à 12 h 00».
Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 novembre 2023.

Avis administratifs

7347336501 - AA

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité
Préfecture des YVELINES
Direction de la Réglementation et des collectivités territoriales
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

Communes de GUYANCOURT et de VERSAILLES

Réalisation du métro automatique du réseau de transport public du Grand Paris reliant les gares Aéroport d'Orly à Versailles Chantiers (ligne 18)

2ÈME AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE

Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés sur le territoire des communes de Guyancourt et de Versailles

Durée de l'enquête : 20 jours, du lundi 20 novembre 2023 à 8 h 30 au samedi 9 décembre 2023 à 12 h 00.

Commissaire enquêteur :

Mme Roselyne LECOMTE, expert en droit foncier et droit de l'urbanisme à la retraite.

Lieu de l'enquête :

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public dans les mairies de Guyancourt et de Versailles aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies de Guyancourt et de Versailles aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public,
- soit adressées par écrit aux maires des communes concernées qui les joindra au registre ou au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie de Versailles, désignée comme siège de l'enquête, afin d'être annexées au registre.
- Soit consignées par les intéressés sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié : https://www.registre-numerique.fr/enquete-parcellaire-ligne18-guyancourt ou transmises par courrier électronique à l'adresse mail suivante : enquete-parcellaire-ligne18-guyancourt@mail.registre-numerique.fr

Ces observations et propositions seront consultables par le public sur le registre dématérialisé pendant toute la durée de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront dans les locaux des mairies concernées, aux jours et heures suivants :

Mairie de Guyancourt :
- mercredi 22 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.
- mercredi 29 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.

Mairie de Versailles :
- vendredi 24 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00.
- samedi 9 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines et dans les mairies de Guyancourt et de Versailles, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.

EP 23-373 / contact@publilegal.fr

ANNONCES LÉGALES

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier

Les annonces judiciaires et légales

A l'occasion :
d'une constitution de société, d'une dissolution, d'une prorogation, d'une modification de conseil d'administration, d'une vente de fonds de commerce, d'une cession de droit de bail, d'un changement de régime matrimonial...

Demandez à votre notaire à votre avocat expert-comptable commissaire aux comptes de confier vos annonces à notre journal.

Avis administratifs

7345287901 - AA

Commune de CROISSY-SUR-SEINE

Enquête publique portant sur le projet de déclaration de projet et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° AP-URB-2023-178 en date du 24 octobre 2023, le maire de Croissy-sur-Seine a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de déclaration de projet et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

À cet effet, M. Jean-Luc BIENVAULT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et M. Christian LAMARCHE en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par Madame la Présidente du Tribunal administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 20 novembre 2023 au 22 décembre 2023 inclus aux jours et heures suivants :

Lundi : 13 h 30 – 17 h 00.
Mardi : 8 h 30 – 12 h 00.
Mercredi : 13 h 30 – 17 h 00.
Jeudi : 13 h 30 – 17 h 00.
Vendredi : 8 h 30 – 12 h 00.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Vendredi 24 novembre 2023 de 8 h 30 à 12 h 00.
Mercredi 6 décembre 2023 de 13 h 30 à 17 h 00.
Jeudi 14 décembre 2023 de 8 h 30 à 12 h 00.
Vendredi 22 décembre 2023 de 8 h 30 à 12 h 00.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :

En version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : www.croissy.com

En version papier, au siège de la commune de Croissy-sur-Seine, à l'accueil du service urbanisme et développement durable de la mairie de Croissy-sur-Seine, 8, avenue de Verdun, 78290 Croissy-sur-Seine :

Lundi : 13 h 30 – 17 h 00.
Mardi : 8 h 30 – 12 h 00 .
Mercredi : 13 h 30 - 17 h 00.
Jeudi : 13 h 30 – 17 h 00.
Vendredi : 8 h 30 – 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible via le site internet de la commune de Croissy-sur-Seine (www.croissy.com) accessible en continu ; les observations transmises par courriel seront importées dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous à l'adresse : https://www.registre-dematerialise.fr/4966

Sur les registres papiers d'enquête publique établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition, sur rendez-vous, à l'accueil du service urbanisme et développement durable de la mairie de Croissy-sur-Seine, 8, avenue de Verdun, 78290 Croissy-sur-Seine :

Le lundi de 13 h 30 à 17 h 00 ;
le mardi de 8 h 30 à 12 h 00 ;
le mercredi de 13 h 30 à 17 h 00 ;
le jeudi de 13 h 30 à 17 h 00 ;
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Par voie postale en adressant un courrier à M. le commissaire enquêteur au siège de l'enquête à : hôtel de ville de Croissy-sur-Seine, 8, avenue de Verdun, 78290 Croissy-sur-Seine ;

par courrier électronique envoyé à l'adresse électronique urbanisme@croissy.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront remis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et le public pourra les consulter à la mairie et à la préfecture des Yvelines aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,
Jean-Roger DAVIN.

Vie de sociétés

7347269201 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : DJEB ÉNERGIES SERVICES.

Sigle : DES.

Forme : SARL.

Capital social : 8 000 euros.

Siège social : Montigny-le-Bretonneux (78180), 69, boulevard Vauban.

Objet social : exploitation de tous fonds de commerce de station-service et de toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, vente de tous produits dérivés nécessaires, utiles ou adaptés à l'automobiliste ainsi que location de véhicules, achat et vente de véhicules, vente de gaz fournitures d'énergies et notamment électrique. Toutes prestations de services concernant les Véhicules Terrestres à Moteur, notamment l'entretien, la réparation et le lavage. Commerce au détail de tous produits et articles d'alimentation générale et plus généralement achat et vente de tous produits alimentaires ou non, vente d'alcool à emporter, Points services (formalités de cartes grises, relevé de km, consignes automatiques..), relais colis, revente de tabac, jeux, presse, laveries libre-service, lavage canin libre-service. Activité de restauration sur place et à emporter. La société pourra accomplir toutes opérations se rapportant à l'objet social pouvant lui être utile ou en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Gérants : M. Aghiles DJEBRANI demeurant à L'Haÿ-les-Roses 94240, 6, résidence du Coteau, et M. Rabah DJEBRANI demeurant à Yerres (91330), 45, rue Guillaume-Budé.

La société sera immatriculée au RCS de Versailles.

Pour avis.

7347581401 - VS

SCP VIGIER & PIBOULEAU - VIGIER

Notaires associés
27800 BRIONNE
Place Lorraine

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Frédéric VIGIER, notaire à Brionne, le 14 novembre 2023, a été constituée la société civile dénommée « SCI AZM PagBo & Co », siège social : Auteuil-le-Roi (78770), 22, rue de la Croix Bleue.

Capital social : mille deux cents euros (1 200 euros), divisé en 120 parts sociales de dix euros (10 euros) chacune, numérotées de 1 à 120, constitué d'apports en numéraire.

Objet social :

- l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments, la construction ou l'achat de tous biens immobiliers, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou sous-location de biens immobiliers acquis, loués ou édifiés par la société, l'emprunt de tous fonds nécessaires à cet objet et donner toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à cet effet.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Versailles.

Les cessions entre associés sont libres, mais celles au profit de tiers non associés sont soumises à l'agrément des autres associés.

Nommé(e)s premiers gérants de ladite société :

- Mme Marie-Sophie Maud Karène ANZEMBERGER, psychologue, demeurant à Auteuil-le-Roi (78770), 22, rue de la Croix Bleue,
- M. Alexandre Romain Aymeric Guy Fabrice ANZEMBERGER, sans emploi, demeurant à Maule (78580), 10, rue du Buat.

7347705001 - VS

RESTAURANTE DA PAULA

SAS
Capital social : 1 500 euros
Siège social : 3, allée des Peuplies
78240 CHAMBOURCY
828 438 432 RCS Versailles

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 15 novembre 2023, l'associé unique a décidé, à compter du 16 novembre 2023, de transférer le siège social à 75, rue Saint Thibault, 28100 Dreux.

Radiation du RCS de Versailles et immatriculation au RCS de Chartres.

7347543701 - VS

JURICITÉ
Société d'Avocats
20 Rue de la Gazelle - 43000 LE PUY-EN-VELAY
7 Place Hôtel de Ville - 42000 SAINT-ETIENNE
www.juricite.fr

ARTHESE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 926 369 euros
Siège social :
264, avenue de la Mauldre
78680 EPONE
851 990 408 RCS Versailles

GÉRANCE

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 17 octobre 2023, il résulte que la mention suivante a été modifiée :

Président

Ancienne mention : la société SYNOV, SAS au capital de 20 643 000 euros, ayant son siège social Zone Industrielle de Blavozy, 43700 Saint-Germain-Laprade, immatriculée au sous le n° 832 738 579 RCS Le Puy-en-Velay.

Nouvelle mention : la société SYNOV GROUPE, SAS au capital de 6 523 000 euros, dont le siège social est fixé 596, avenue Antoine-Laurent-de-Lavoisier, ZA Laprade, 43700 Saint-Germain-Laprade, immatriculée sous le n° 977 928 225 RCS Le Puy-en-Velay.

Pour avis
La Présidente.

7347400101 - VS

TERRA IDEALIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Château de Thoiry
78770 THOIRY
917 822 389 RCS Versailles

MODIFICATIONS

Par décisions du 25 octobre 2023, l'associée unique a décidé de nommer à compter du même jour, en qualité de présidente, Mme Colomba DE LA PANOUSE-TURNBULL, demeurant Château de Thoiry, 78770 Thoiry en remplacement de la société C&C HOLDING.

7347600701 - VS

ROYALE MONKEY

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 54, rue de la Marne
78600 LE MESNIL-LE-ROI
RCS Versailles 913 003 893

DISSOLUTION

Par décision assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 décembre 2023, il a été nommé liquidateur(s) Mme LEFTER épouse CHIOREAN Rodica Mariana demeurant au 54, rue de la Marne, 78600 Le Mesnil-le-Roi et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social.

Par décision du 8 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société ROYALE MONKEY et sa mise en liquidation à compter du 31 décembre 2023. Ils ont nommé Chiorean Rodica Mariana 54, rue de la Marne, 78600 Le Mesnil-le-Roi en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au 54, rue de la Marne, 78600 Le Mesnil-le-Roi.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au Greffe du tribunal de commerce de Versailles.

Mention en sera faite au RCS de Versailles.

7346945701 - VS

N'ZO COIFFURE

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 5 000 euros
70, rue Claude-Monet
78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY
485 253 496 RCS Versailles

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération d'AGE en date du 31 octobre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2023.

M. Stéphane BATTISTINI demeurant à Carrières-sous-Poissy (78955), 593, avenue de l'Hautil a été nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé à Carrières-sous-Poissy (78955), 70, rue Claude-Monet.

Pour avis.

7347347601 - VS

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
22190 PLÉRIN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société civile qui sera immatriculée au RCS de Versailles dénommée SCI WCTR, au capital de 2 000 euros, ayant pour objet :

- l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession de tous immeubles, biens et droits immobiliers ;
- l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ;
- la participation, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à l'objet social par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de location-gérance ou autrement ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

Son siège est fixé 19, rue de Saint-Benoît 78610 Auffargis.

Les gérants sont :

- Mme Christelle FAUVERT, veuve de M. Francis WIDMER, demeurant 19, rue de Saint-Benoît 78610 Auffargis
- M. Robin WIDMER demeurant 19, rue de Saint-Benoît 78610 Auffargis.

Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis.

Autres légales

7347467301 - DL

Notaires de France

SELARL « LIMAY EN YVELINES NOTAIRES »

8, rue Lafarge 78520 LIMAY

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
du Code de procédure civile
Loi n°2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 mars 2005, Mme Renée Renelle Suzy MOUFLIER, en son vivant retraitée, demeurant à Guitrancourt (78440), 24, rue Odette-Roger, née à Montescourt-Lizerolles (02440) le 9 novembre 1932, veuve de M. Yves Louis ROUSSEL et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à Magny-en-Vexin (95420) le 16 octobre 2023, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal de dépôt et de description de testament reçu par Me Sylvain LEFEBVRE, notaire à Limay (78520), le 15 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, la copie authentique dudit acte accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 16 novembre 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvain LEFEBVRE, notaire soussigné, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité Limitée dénommée « LIMAY EN YVELINES NOTAIRES », titulaire d'un office notarial à Limay 78520, 8, rue Lafarge, BP 49, référence CRPCEN : 78137, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition de l'acte de dépôt de testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.